

Zeitschrift: Bulletin mensuel de la Chambre de commerce suisse en France
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: - (1924)
Heft: 50

Rubrik: Bureau industriel Suisse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ÉTAT DES MEMBRES

Dans sa dernière séance, le Comité de Direction de la Chambre de Commerce Suisse en France a procédé à l'admission, comme **membre effectif**, de l'*Association pour la Navigation sur le Haut-Rhin*, 32, Blumenrain, Bâle.

SECTION LYONNAISE

L'Assemblée générale de la Section Lyonnaise de la Chambre de Commerce Suisse a eu lieu le 31 mai en présence de M. G. Meyer, consul de Suisse, Président d'honneur de la Section et sous la Présidence de M. J. Muller qui, après avoir souhaité la bienvenue aux assistants a donné lecture du rapport du Comité.

Ce rapport constate que la Section s'est occupée consciencieusement de toutes les questions qui lui ont été posées par les industriels et commerçants des deux côtés de la frontière et qu'elle s'est mise à la disposition de tous ceux qui ont eu besoin de ses conseils ou de ses démarches.

Elle a été appelée à donner de nombreux renseignements en matière douanière, elle a fait des enquêtes sur les conditions de travail du marché lyonnais, elle a été appelée à arbitrer, à la satisfaction des deux parties, un important litige, elle s'est occupée du placement de jeunes compatriotes désireux de passer quelques années dans la région lyonnaise, etc.

Enfin, au cours de la Foire de printemps 1924 elle a donné son concours pour l'organisation et la surveillance du Bureau d'information qui y était installé par le siège central de la Chambre.

A ce sujet le rapporteur a émis d'intéressantes considérations sur les conditions que devraient remplir les diverses foires d'échantillons pour atteindre toujours mieux leur but.

En terminant et après avoir affirmé sa foi dans l'utilité et dans l'avenir de la Section Lyonnaise, le Président a émis le vœu qu'une collaboration plus étroite avec les autorités et les Chambres de Commerce et autres groupements économiques en Suisse permette aux Chambres de Commerce suisses à l'étranger de se développer toujours davantage.

La lecture de ce rapport a été suivie d'une discussion très animée, après quoi M. J. Muller a bien voulu relater dans une intéressante causerie les observations qu'il a faites récemment, au cours d'un voyage, sur la situation des affaires en Allemagne occupée.

BUREAU INDUSTRIEL SUISSE

Le 4^e rapport du Comité de Direction du Bureau Industriel Suisse à Lausanne vient de sortir de presse. Il donne des renseignements détaillés sur

le développement considérable des divers services de cette importante institution d'expansion économique. Nous reproduisons ici les quelques considérations générales par lesquelles débute le rapport :

Il nous est particulièrement agréable de constater les résultats favorables de l'activité du B.I.S., en présence des difficultés réelles auxquelles doivent encore faire face les industries et le commerce extérieur suisses. Quelques indices certains de reprise permettent d'envisager actuellement la situation avec plus de confiance qu'auparavant. Toutefois personne ne croit plus aujourd'hui à un remède universel qui guérira les maux dont souffre l'économie des peuples, à la suite de la guerre. On reconnaît de plus en plus que les relations commerciales internationales ne pourront reprendre et se développer que lentement. Un gros travail préparatoire est nécessaire. C'est une œuvre ingrate qui souvent n'est pas suivie de résultats immédiats. Elle n'en est pas moins indispensable. Les institutions d'expansion économique effectuent un travail semblable. Elles encourrent, de ce fait, des critiques injustifiées de la part de personnes qui ne comprennent pas toujours la nature des services qu'on peut attendre de ces organisations. Qu'il nous soit donc permis d'émettre ici quelques considérations générales au sujet du rôle que peuvent jouer les institutions telles que la nôtre, dans la vie économique du pays. On juge assez fréquemment de l'utilité d'une organisation sans avoir jamais eu recours à ses services. En ce faisant on allègue des expériences faites précédemment avec des entreprises dont la nature avait de vagues ressemblances avec un organisme tel qu'il a été conçu par les fondateurs du B.I.S. On croit aussi parfois que les promoteurs de l'organisation rationnelle de l'expansion économique suisse proposent des moyens d'action semblables aux remèdes universels dont il a été question plus haut. Cette conception erronée donne naissance à de nombreux malentendus. Il est capital de constater qu'aucun organisme, même le mieux organisé, ne peut créer la demande, lorsque les conditions économiques ne la rendent pas possible, mais il peut, par contre, la provoquer, l'attirer au pays. La tâche principale de l'institution d'expansion économique est de chercher, par l'étude des marchés et la propagande, à aider les industries nationales dans leur lutte pour la conquête des débouchés. Son rôle est celui d'un intermédiaire désintéressé. Plus son organisation technique sera parfaite, plus elle disposera de moyens d'action efficaces, plus son activité sera profitable aux industries nationales. La concurrence sur le marché international est actuellement telle qu'aucun pays industriel ne saurait faire abstraction impuné-

ment des méthodes modernes d'expansion économique. Il ne découle nullement de ce qui précède que l'activité des offices comme le nôtre doive se confirmer uniquement dans le domaine des généralités, rien ne saurait être plus faux. L'expérience et de nombreux témoignages d'hommes d'affaires prouvent le contraire. Le B.I.S. a pu se rendre compte du fait que son intervention a été suivie dans un grand nombre de cas de résultats positifs. De nombreuses relations d'affaires ont été nouées par l'entremise du bureau, pour le plus grand bien des parties contractantes.

V^e COMPTOIR SUISSE

Le V^e Comptoir Suisse d'Echantillons des Industries Alimentaires et Agricoles aura lieu à Lausanne du 13 au 28 septembre 1924. La Direction fait savoir qu'elle a obtenu des C.F.F. des facilités pour les visiteurs du Comptoir: Les billets simple course seront valables pour l'aller et le retour dans la même classe, si le voyageur s'annonce à la gare de départ et fait timbrer son billet au bureau spécial qui sera ouvert dans l'enceinte du Comptoir.

A cette occasion sera organisée une 2^e Conférence pour l'Expansion Economique et la Propagande suisses à l'étranger qui reprendra l'étude des résolutions prises lors de la Conférence du 12 septembre 1923. Estimant que notre propagande économique à l'étranger sera d'autant plus efficace qu'il y aura une communauté d'action plus grande dans ce domaine, le Comité d'organisation prévoit, d'ores et déjà, un rapport sur la collaboration possible entre les organisations de l'industrie, du tourisme et des transports en vue de la propagande et de l'étude systématique des débouchés, les organisateurs feront appel à des Suisses fixés à l'étranger qui exposeront le problème de notre expansion économique dans tel ou tel pays particulier, où l'industrie et le tourisme suisses ont intérêt à développer leurs relations.

La 2^e Conférence pour l'expansion économique et la propagande suisses à l'étranger sera placée sous le haut patronage de nos autorités fédérales et cantonales ainsi que de personnalités en vue du monde économique et industriel.

Le Secrétariat de cette manifestation se trouve, comme l'année passée, au Bureau industriel suisse, 6, Grand-Pont, Lausanne, où les intéressés pourront obtenir tout renseignement utile:

CONFÉRENCE PARLEMENTAIRE INTERNATIONALE DU COMMERCE

La 10^e Assemblée plénière de la Conférence Parlementaire Internationale du Commerce vient de

se réunir à Bruxelles. Parmi les résolutions votées à cette occasion, nous relevons les suivantes qui seront de nature à intéresser nos lecteurs:

Le problème financier

La Conférence, en rappelant ses vœux, et les vœux de la Conférence de Gênes sur la question des changes, insiste pour qu'une Conférence internationale soit convoquée le plus tôt possible entre les directeurs des banques d'émissions et des trésoreries d'Etat pour étudier les mesures capables d'améliorer la situation des changes;

Recommande que, dans les accords commerciaux, on abaisse les tarifs douaniers autant que possible et que l'on remette en honneur la clause de la nation la plus favorisée;

Appelle l'attention la plus pressante de tous les Comités parlementaires sur la nécessité impérieuse des directives suivantes:

Que les gouvernements et les Parlements s'abstiennent de tous nouveaux recours aux émissions de papier-monnaie pour quelque cause que ce soit; que la réalisation et le maintien de l'équilibre budgétaire soient poursuivis sans relâche, uniquement à l'aide de ressources normales et d'une compression rigoureuse des dépenses, et que, par un effort méthodique et persévérant, il soit procédé à la consolidation ou à l'amortissement des dettes flottantes;

Que des facilités de crédits soient faites aux Etats à monnaie fortement dépréciée et décidés à faire un effort de redressement pour leur permettre d'arriver plus facilement à l'indispensable équilibre de leur budget;

Que les titres représentatifs de la créance réparations soient rendus négociables sur le plus grand nombre de marchés possible et qu'on donne les plus grandes facilités à la négociation de ces titres;

Qu'au sujet des emprunts interalliés, contractés pendant la guerre, les gouvernements alliés et associés examinent, d'un commun accord, les questions relatives à l'allègement éventuel de leurs créances, à l'extension des délais de remboursement et à la fixation équitable des conditions de règlement.

Pour établir la solidarité économique du monde

Déclare que, pour établir la solidarité économique du monde, il conviendrait:

1° D'organiser la circulation des produits en facilitant le transit international par tous les moyens de transport;

2° De reconstituer l'unité économique par des accords internationaux publics et privés dans le domaine commercial, financier et industriel;

3° D'assurer, par voie d'entente internationale,